

Séquence 1 : Priorité opératoire

1. Expressions sans parenthèse

Propriété :

- Dans une expression ne comportant que des additions et des soustractions (ou que des multiplications et des divisions), on effectue les calculs de la gauche vers la droite.
- On effectue d'abord les multiplications et les divisions, puis les additions et les soustractions. On dit que la multiplication et la division sont **prioritaires** sur l'addition et la soustraction.

Exemples:

2. Expressions avec parenthèses

Propriété :

Dans une expression avec parenthèses, on effectue d'abord les calculs entre parenthèses. On applique les priorités précédentes à l'intérieur des parenthèses.

Exemples :

Propriété :

Une expression au numérateur ou au dénominateur d'une écriture fractionnaire est considérée comme une expression entre parenthèses.

Exemples :

3. Décrire une expression

Définitions :

- Le résultat d'une addition est la **somme**. Les nombres additionnés sont les **termes**.
- Le résultat d'une soustraction est la **différence**. Les nombres soustraits sont les **termes**.
- Le résultat d'une multiplication est le **produit**. Les nombres multipliés sont les **facteurs**.
- Le résultat d'une division est le **quotient**.

Exemples :

Méthode :

La nature d'une expression comportant plusieurs opérations est déterminée par l'opération à effectuer en dernier.

Exemple :